

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOON) N°DNCMP/...../F/2017 POUR LA FOURNITURE DES MANUELS SCOLAIRES POUR LE CYCLE FONDAMENTAL**

- Date de publication : 20/06/2017

- Date d'ouverture : 20/07/2017

**1. Objet**

La commune de **RUTEGAMA** de la province **Muramvya** invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, **pour la fourniture des manuels scolaires pour le cycle fondamentale**

**2. Financement du marché**

Le présent Marché est financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2017 via le FONIC, projet d'investissement communaux : 10 00 009 00 4 21220 11 000 0421 03.

Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché de **fourniture des manuels scolaires pour le cycle fondamentale**

**3. Specification du Marché**

3.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AO N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 **Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot tels que définis dans le bordereau des prix unitaires en annexe.**

3.4 Toutes les fournitures sont à livrer dans un délai de trente (30) jours.

**4. Condition de participation**

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, aux personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

4.1 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des Règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

## 5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

5.1 Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au secrétariat de la commune RUTEGAMA pendant les heures de service de 7h 30 à 15 h 30 à partir de la date de publication de l'avis d'appel d'offres. ; à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Au Bureau de la Commune RUTEGAMA**

**Tél. (257) 71.00.78.16 / 69 403 063**

Moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : dont la moitié est à verser sur le compte N° 11 01/001-04 ouvert à la BRB et l'autre moitié sera versé au compte N° 80266-01-63 Ouvert à la BANCOBU au nom de la commune de RUTEGAMA

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la commune RUTEGAMA en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

## 6. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

6.2 Les offres doivent comprendre une caution bancaire de soumission de:

- **Quatre cent mille francs burundais (400 000 Fbu)**

**Les chèques certifiés ne sont pas acceptés**

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre

## 7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Les offres seront déposées à la commune au plus tard le <sup>20.07</sup>.../.../2017 à 10 heures ,le jour de l'ouverture des offres (date limite de dépôt) à 10 heures précises dans la salle de la commune RUTEGAMA.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

### 9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 20/07/2017 à 10 heures 30 minutes dans la salle de la commune RUTEGAMA en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et du FONIC. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP

### 10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau administratif et technique

1. La preuve d'achat du DAO portant son numéro;
2. Une preuve de paiement de taxe ou impôt à la commune (patente ou autre document) pour l'exercice 2016 ;
3. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR ;
4. Le bordereau d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
5. La caution bancaire de soumission;
6. Les statuts de la Société (personne morale) ;
7. Avoir une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
8. Le certificat d'immatriculation ;
9. Les spécifications techniques.

Au niveau financier:

1. une attestation de capacité financière délivrée par une banque commerciale ou une institution de micro finances d'au moins trois millions de francs burundais (3 000 000 Fr bu)
2. Le bordereau des prix unitaires ;
3. La caution de soumission établie suivant le modèle en annexe ;
4. Le délai d'exécution.

**N.B** : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre.

FAIT ARUTEGAMA, LE 16/07/2017

L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMUNE RUTEGAMA

